

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 juin 2023

Dépistage de polluants dans les cheveux Les sénatrices et sénateurs socialistes lancent l'alerte

Vingt-six sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) ont participé à un dépistage de polluants présents dans leurs cheveux et souhaitent alerter sur l'omniprésence de substances nocives dans notre environnement, et qui nous contaminent de manière universelle. Un enjeu de santé publique majeur, qui doit être partie intégrante des problématiques environnementales pour faire changer profondément les comportements.

Pesticides, métaux, terres rares : nous sommes toutes et tous, à des degrés différents, contaminés par des substances nocives. Elles font l'objet d'une utilisation massive par quasiment toutes les industries et sont maintenant présentes dans tout notre environnement. C'est ce que confirment les résultats des dépistages de polluants dans les cheveux de vingt-six sénatrices et sénateurs volontaires. Une analyse réalisée le 12 juillet 2022 par le laboratoire du groupe ToxSeek, avec pas moins de 1800 polluants organiques et 49 métaux dépistés.

Principaux résultats :

- **Terres rares** : 93 % des sénatrices et sénateurs testés ont une présence de terres rares supérieure à la moyenne de la population. Cela peut s'expliquer par l'utilisation importante et régulière d'outils de communication ou les déplacements réguliers en train.
- **Mercure** : 100 % des sénatrices et sénateurs contaminés (présence supérieure à 0,1 microgramme par gramme de cheveux). Les sources sont environnementales, amalgames dentaires, alimentaires.
- **Pesticides** : 100 % des sénatrices et sénateurs testés sont contaminés par au moins 1 pesticide. 45 pesticides différents (herbicides, fongicides, insecticides) ont été identifiés. Une contamination est conséquente à une exposition régulière et répétée et signe un effet de perturbation endocrinienne.
- **Plastifiants (DNOP)** : 69 % des sénatrices et sénateurs sont contaminés par le DNOP, marqueur de la contamination aux plastifiants. Le DNOP peut être utilisé dans les fils électriques, les carrelages et les adhésifs, mais également dans les cosmétiques.

Ces prélèvements confirment une contamination universelle à certaines substances (pesticides, mercure), qui ne disparaissent pas, mais s'installent dans l'espace et dans les corps. Si certaines ne sont pas interdites, on ignore les conséquences de l'effet cumulé de ces substances, qui ont tendance à ne pas se dégrader ou à se séparer. Ces prélèvements invitent alors à mettre en balance l'utilité supposée de certaines substances avec leur risque sanitaire, souvent sous-évalué.

Il est grand temps de prendre conscience de l'existence de ces substances nocives et de leur impact sur la santé des populations, pour remettre en question notre rapport à la production, à la chimie, aux objets qui nous entourent et à ce que nous confions à nos enfants.

Sénatrice à l'initiative de l'opération de dépistage des contaminants :



Angèle Préville
Sénatrice du Lot